

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
27 Septembre 2019

Secrétaire de Séance : Eric GIGARD

Etaient présents : Tous les Conseillers sauf :

Monsieur Laurent FUMEY non excusé.

Monsieur Christophe LEGAIN et Régine BUY excusés

~~~~~

**1. Présentation et situation des bois par Mathieu BARDEY garde ONF :**

|                              |                 |
|------------------------------|-----------------|
| <b>Ventes</b> :- coupe 50 →  | 7.970,82 euros  |
| - coupe 35 →                 | 4.497,28 euros  |
| - coupe 61 →                 | 5.330,00 euros  |
| Vente lot de bois (divers) → | 223,00 euros    |
| Affouage sans les acomptes → | 3.446.50 euros  |
| Soit un total de →           | 21.466,50 euros |

**Ventes** à venir : coupe 64 pour une estimation de 6.000,00 euros  
coupes 10-12-15 pour une estimation de 12.120,00 euros

**Convention de passage avec Liesle** : volume 377,94 m3 soit un montant 1.700,74 euros TTC.

**Prévisions 2020 :**

Coupe 16 540 m3 grumes et affouage  
Coupe 20 30 m3 grumes et affouage  
Coupe 22 150 m3 grumes et affouage  
Coupe 23 250 m3 grumes et affouage  
Coupes 48-52-54 ajournées

**2. Délibération CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) (CCLL) :**

A l'unanimité le conseil municipal accepte le rapport : attribution de compensation, évaluation des charges transférées ou restituées.

**3. Délibération FAAD - FSL:**

A l'unanimité le conseil municipal se prononce pour une contribution au FAAD (Fond d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté) soit 0.30 euros par habitant et refuse de participer au FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement).

**4. Délibération droit de passage terrain CRETEL/MONTANDON au Préprost :**

Suite à la demande de Monsieur le Maire de se réserver un droit de passage afin de pouvoir accéder derrière le Lavoir du Préprost, le conseil autorise le Maire à signer l'acte correspondant.

**5. Discussion bail de chasse :**

Suite à la demande de l'ACCA de Fourg pour une révision du bail de chasse, le conseil municipal en a délibéré ainsi :

5 voix pour,  
2 voix contre,  
1 abstention.

Aucune somme déterminée pour l'instant.

Le Maire  
Pascal DUGOURD